

FONDS DE DOTATION LEGROS

11 RUE DES MOULIERES
CENTRE D'AFFAIRES UNIKA
06110 LE CANNET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025**



LEMALLE
EXPERTS ASSOCIES

Audit • Expertise Comptable • Conseil

Société inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille.
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence.

FONDS DE DOTATION LEGROS

Siège social : 11 RUE DES MOULIERES

CENTRE D'AFFAIRES UNIKA

06110 LE CANNET

SIREN 797 701 661

❧ RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS ❧

Exercice clos le 31/12/2025

Au Conseil d'Administration des membres du fonds de dotation,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 Juin 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION LEGROS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du fonds de dotation.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DU FONDS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mougins, le 9 juin 2026

Pour la SARL LEMALLE EXPERTS ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Astrid D'OLLONNE



ANNEXES

BILAN ACTIF/PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Association FONDS DE DOTATION LEGROS

11 Rue DES MOULIERES

UNIKA

06110 LE CANNET

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan Actif

		31/12/2025		
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles	12 968	10 898	2 070
	Immobilisations grevées de droits			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 107		1 107
	TOTAL (I)	14 075	10 898	3 177
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)			
	Créances usagers et comptes rattachés			
	Autres créances	3 000		3 000
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	124 424		124 424
	DISPONIBILITES	188 092		188 092
	Charges constatées d'avance	1 230		1 230
	TOTAL (II)	316 746		316 746
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)			
	Primes de remboursement des obligations (IV)			
	Ecart de conversion actif (V)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		330 822	10 898	319 923
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				1 107
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

31/12/2025

Fonds associatifs	Fonds propres	
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	298 377
	Ecarts de réévaluation Réserves Report à nouveau	(30)
	Résultat de l'exercice	
	Total des fonds propres	298 347
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs	
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	
	Total des autres fonds associatifs	
	Total des fonds associatifs	298 347
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	
	Total des provisions	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	
	Total des fonds dédiés	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES	
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	DETTES D'EXPLOITATION	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	3 338 18 238
DETTES (1)	DETTES DIVERSES	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	
	Produits constatés d'avance	
	Total des dettes	21 576
	Ecarts de conversion passif	
	TOTAL PASSIF	319 923
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	0,00
	(1) Dont à moins d'un an	21 576
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	
ENGAGEMENTS DONNES		

Bilan Passif

31/12/2025

Fonds associatifs	Fonds propres	
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	298 377
	Ecarts de réévaluation Réserves Report à nouveau	(30)
	Résultat de l'exercice Total des fonds propres	298 347
	Autres fonds associatifs	
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	
	Total des autres fonds associatifs	
	Total des fonds associatifs	298 347
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges Total des provisions	
Fonds dédiés	Aux fondations abritées Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés Total des fonds dédiés	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	3 338 18 238
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	
	Total des dettes	21 576
	Ecarts de conversion passif	
TOTAL PASSIF		319 923
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		0,00
(1) Dont à moins d'un an		21 576
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat 1/2

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

		12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	
	Vente de biens et services	
	Ventes de biens	
	dont ventes de dons en nature	
	Ventes de prestations de service	6 556
	dont parrainages	
	Produits de tiers financeurs	
	Concours publics et subventions	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
	Ressources liées à la générosité du public	
	Dons manuels	4 806
	Mécénats	
	Legs, donations et assurances-vie	
	Contributions financières	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	111 181
	Autres produits	1 748
	Total des produits d'exploitation	124 290
	Achats de marchandises	
	Variation de stocks	
	Achats de matières et autres approvisionnements	
	Variation de stocks	
	Autres achats et charges externes	34 723
	Aides financières	
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 902
	Salaires	67 552
	Cotisations sociales	18 196
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 071
	Dotation aux provisions	
	Reports en fonds dédiés	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	
	Autres charges	2 778
	Total des charges d'exploitation	130 221
RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 931)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025
Règlement ANC 2022-06		
RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 931)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	7 657
	Autres intérêts et produits assimilés	148
	Reprises sur dépréciations et provisions	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	
	Produits des immobilisations financières cédées	
Total des produits financiers		7 804
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	1
	Différences négatives de change	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	
Total des charges financières		1
RESULTAT FINANCIER		7 804
RESULTAT COURANT avant impôts		1 873
	Produits exceptionnels	
	Charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		1 873
TOTAL DES PRODUITS		132 095
TOTAL DES CHARGES		132 095
EXCEDENT ou DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Compte de Résultat

		31/12/2025
		12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	
	Prestations de services	6 556
	Productions stockée	
	Production immobilisée	
	Subventions d'exploitation	
	Dons	4 806
	Cotisations	
	Legs et donations	
	Autres produits de gestion courante	1 748
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	
	Autres produits	111 181
	Total des produits d'exploitation	124 290
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	
	Variation de stock	
	Autres achats et charges externes	34 723
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 902
	Rémunération du personnel	67 552
	Charges sociales	18 196
	Subventions accordées par l'association	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 071
	Dotation aux provisions	
	Autres charges	2 778
	Total des charges d'exploitation	130 221
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(5 931)
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Intérêts et produits financiers	7 804
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	
	Intérêts et charges financières	1
	2 - RESULTAT FINANCIER	7 804
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	1 873
	Produits exceptionnels	
	Charges exceptionnelles	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés	1 873
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	
	TOTAL DES PRODUITS	132 095
	TOTAL DES CHARGES	132 095
	EXCEDENT ou DEFICIT	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	
	Bénévolat	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
	CHARGES	
	Secours en nature	
	Mise à disposition gratuite de biens et services	
	Personnel bénévole	

Association FONDS DE DOTATION LEGROS

11 Rue DES MOULIERES

UNIKA

06110 LE CANNET

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **319 923** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **132 095** euros
 - un total charges de **132 095** euros
 - dégage un résultat de euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association FONDS DE DOTATION LEGROS** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **319 923** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **132 095** euros et un total **charges** de **132 095** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **0** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

La fondation FONDS DE DOTATION LEGROS applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt.

- Changement de règlement comptable

Ont été introduits en 2025 les effets du nouveau règlement 2022-06 relatif à la modernisation de l'information financière, présentés au paragraphe précédent 'Règles et méthodes comptables'.

Règles et Méthodes Comptables

Au cas particulier de la fondation, les impacts sur la présentation du bilan et du compte de résultat sont les suivants :

Néant

- Les comptes transferts de charges compte 791 ont été présentés en N-1 dans la rubrique « Reprise sur amts, dépréciation et provisions » alors qu'ils ont été transférés dans les comptes 649 présentés en « Cotisations sociales »

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 473		1 495			12 968
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 473		1 495			12 968
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 033		75			1 107
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 033		75			1 107
TOTAL		12 506		1 569			14 075

Amortissements

			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
						Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Autres							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, mobilier				9 827	1 071		10 898
Emballages récupérables et divers								
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					9 827	1 071		10 898
TOTAL					9 827	1 071		10 898

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 107	1 107	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	3 000	3 000	
	Charges constatées d'avance	1 230	1 230	
	TOTAL DES CREANCES	5 337	5 337	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 338	3 338		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	5 932	5 932		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 957	4 957		
	Impôts sur les bénéfices	1 873	1 873		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 477	5 477		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	21 576	21 576		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	409 559		(111 181)		298 377
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(30)				(30)
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	409 529		(111 181)		298 347
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	409 529		(111 181)		298 347

Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/12/2024	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2025
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt ppts ss dep
Totalisation							

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement				
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal				
Quotes-parts virées au compte de résultat				

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 230	1 230
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 230

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation						
Subventions d'investissement						
TOTAL						

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Totalisation			



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		
Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat
et du compte de résultat par origine et destination 1/2

Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2025
Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Aut p dts liés à la gsite du public	Aut p dts non liés à la gsite du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Règlement ANC 2022-06												
Achats de marchandises												
Variation de stock												
Achats de mat. approv.												
Variation de stock												
Aut. achats et chges ext.						34 723						34 723
Aides financières												
Impôts, taxes et virst ass.						5 902						5 902
Salaires						67 552						67 552
Cotisations sociales						18 196						18 196
Dot. aux ants et dép.							1 071					1 071
Dotations aux provisions												
Reports en fonds dédiés												
Valeurs des immos cédées												
Autres charges						2 778						2 778
Charges financières						1						1
Charges exceptionnelles												
Part. salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices								1 873				1 873
TOTAL						129 151	1 071	1 873				132 095

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature
du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

2/2

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2025
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
TOTAL					

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

		31/12/2025	31/12/2024
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie		
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	4 806	9 220
	- Legs, donations et assurances-vie		
	- Mécénat		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
	2.3 Contributions financières sans contrepartie		
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	127 289	123 660
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
Total des produits par origine		132 095	132 880
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	129 151	128 789
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 071	733
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	1 873	3 358
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DEL'EXERCICE		
	7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES		
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public		
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public		
Total des charges par destination		132 095	132 880
EXCEDENT OU DEFICIT			

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
PRODUITS PAR ORIGINE	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total des produits par origine		
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France		
	Réalisées à l'étranger		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
	Total des charges par destination		

Annexe libre